FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Finalité : Permettre au participant d'intervenir efficacement face à une situation d'accident ou de malaise au travail et de contribuer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Durée	14 heures en présentiel	**Effectif réglementaire**	4 à 10 participants
Modalité	Présentiel	**Public**	Tout salarié souhaitant devenir SST
Prérequis	Aucun	**Lieu**	Intra-entreprise à La Réunion
Validation	Certificat SST sous réserve de réussite	**Maintien des acquis**	MAC SST de 7 heures tous les 24 mois

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours et de la prévention de l'entreprise.
- Protéger de façon adaptée, examiner la victime et garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours.
- Secourir la victime de manière appropriée selon les conduites à tenir du dispositif SST.
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail et participer à leur maîtrise.
- Transmettre aux personnes désignées les informations utiles à la prévention et à l'organisation des secours.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant doit être capable de mobiliser les compétences des deux domaines du référentiel SST : intervenir face à une situation d'accident du travail et contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Durée	Séquence	Contenu	Méthodes
15 min	**Accueil et positionnement**	Présentation de la formation, de son organisation et des modalités de certification. Recueil des attentes et des risques particuliers de l'entreprise.	Échanges dirigés et positionnement
45 min	**1. Situer son rôle dans l'organisation des secours**	Identifier le cadre juridique du rôle du SST et délimiter son champ d'intervention en matière de secours.	Apports interactifs et étude de l'organisation interne
45 min	**2. Protéger de façon adaptée**	Mettre en œuvre les mesures de protection, identifier les dangers persistants et les personnes exposées, puis supprimer ou isoler le danger sans s'exposer.	Démonstrations et exercices pratiques
60 min	**3. Examiner la victime**	Rechercher les signes indiquant que la vie de la victime est menacée, reconnaître les autres signes et prioriser les actions à réaliser.	Démonstration commentée et entraînement
45 min	**4. Garantir une alerte adaptée**	Définir les éléments du message, identifier qui alerter selon l'organisation des secours et faire alerter ou alerter soi-même.	Jeux de rôle et formulation de messages
300 min	**5. Secourir la victime de manière appropriée**	Choisir et réaliser les actions adaptées face aux saignements abondants, étouffements, malaises, brûlures, traumatismes, plaies, pertes de connaissance et arrêts cardiaques. Utiliser le DAE et surveiller la victime jusqu'à sa prise en charge.	Démonstrations, apprentissages gestuels, ateliers et cas concrets
60 min	**6. Situer son rôle dans la prévention**	S'approprier les enjeux de la prévention et se positionner comme acteur de la prévention dans l'entreprise.	Apports interactifs et analyse de situations
60 min	**7. Caractériser les risques professionnels**	Repérer les dangers et les personnes exposées, déterminer les risques et identifier leurs dommages potentiels.	Études de situations de travail et travail en groupe
60 min	**8. Participer à la maîtrise des risques**	Supprimer ou réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir, transmettre les informations utiles et proposer des pistes d'amélioration.	Plan d'actions prévention et exercices contextualisés

Durée	Séquence	Contenu	Méthodes
120 min	**Évaluations certificatives**	Épreuve 1 : situation d'accident du travail simulée, compétences 2, 3, 4 et 5. Épreuve 2 : questionnement sur le cadre réglementaire et la prévention, compétences 1, 6, 7 et 8.	Deux épreuves individuelles selon les grilles INRS
30 min	**Bilan et clôture**	Bilan de la formation, correction des derniers écarts, informations relatives au certificat, au MAC SST et remise des documents stagiaires.	Synthèse, échanges et évaluation de satisfaction

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports interactifs, de démonstrations, d'apprentissages gestuels, d'études de cas et de mises en situation professionnelles.
- Plan d'intervention SST, plan d'actions prévention, supports conformes au dispositif et situations adaptées aux risques de l'entreprise.
- Mannequins adulte, enfant et nourrisson, défibrillateur de formation, matériel de simulation et consommables individuels adaptés.
- Chaque participant réalise les gestes, conduit des cas concrets et bénéficie de corrections individualisées tout au long de la formation.

ENCADREMENT

La formation est animée par un formateur SST titulaire d'un certificat en cours de validité et rattaché à une entreprise ou à un organisme de formation habilité par le réseau Assurance maladie - Risques professionnels / INRS. La session est organisée et déclarée conformément aux règles du dispositif SST.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation diagnostique au démarrage afin d'identifier les acquis, les attentes et les risques particuliers de l'entreprise.
- Évaluations formatives tout au long de la formation par observation des gestes, questionnement, cas concrets et correction immédiate.
- Deux épreuves certificatives sont conduites conformément au référentiel SST : l'épreuve 1 évalue les compétences 2, 3, 4 et 5 en situation d'accident du travail ; l'épreuve 2 évalue les compétences 1, 6, 7 et 8 par questionnement sur le cadre réglementaire et la prévention.
- Le certificat SST est délivré aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives. Il est valable 24 mois. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

ORGANISATION ET CONDITIONS DE RÉALISATION

La formation comprend 14 heures en présentiel, auxquelles s'ajoute, le cas échéant, le temps nécessaire au traitement des risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession. Le client met à disposition une salle permettant les exercices au sol et transmet en amont les consignes de secours, les risques particuliers et les éléments utiles à la contextualisation des cas concrets.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande d'aménagement, contacter Bruno CHAUMETTE au 06 24 53 04 99 avant l'inscription. Les besoins sont étudiés avec le bénéficiaire afin de définir les adaptations possibles des supports, des exercices et des conditions d'accueil. Les adaptations ne peuvent toutefois modifier les compétences attendues ni les exigences des épreuves certificatives du dispositif SST.

RÉFÉRENCES ET CERTIFICATION

Document de référence du dispositif SST et guide des données techniques et conduites à tenir en vigueur, réseau Assurance maladie - Risques professionnels / INRS. Code du travail, notamment articles R. 4224-14, R. 4224-15 et R. 4224-16. Le certificat SST est valable 24 mois et sa prolongation est conditionnée par la réussite à une formation MAC SST de 7 heures. Le titulaire d'un certificat SST en cours de validité est réputé détenir l'unité d'enseignement PSC1.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Accès et inscription	Demande par téléphone ou via le formulaire du site. Analyse du besoin, proposition de devis et confirmation de la date avec le client.	**Tarif**	Sur devis selon l'effectif, le lieu et les moyens mobilisés.
Documents remis	Aide-mémoire SST et attestation de fin de formation ; certificat SST remis aux candidats ayant satisfait aux épreuves certificatives.	**Contact**	**Bruno CHAUMETTE** **Tel : 06.24.53.04.99** **Mail :** contact@ap-formation-reunion.re
Délai d'accès	Le délai prévisionnel entre la demande et le début de la formation est précisé dans le devis, selon les disponibilités et les contraintes du site.	**Date de session**	Convenue avec le client et confirmée avant la formation.